

RAPPORT ANNUEL 2014-2015

PRÉSENTÉ AU SÉNAT ACADÉMIQUE

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

1. Retour sur les objectifs 2014 -2015

Il convient de mentionner que le changement au niveau du décanat au début septembre ait pu affecter l'atteinte des objectifs fixés pour l'année 2014-2015.

Voici un rappel des objectifs et les détails relatifs à leur réalisation.

- 5.1 Finaliser le processus de reconfiguration des programmes de formation initiale à l'enseignement (primaire et secondaire) et le processus de révision des programmes de 2^e cycle en sciences de l'éducation et acheminer ces projets de programmes aux instances concernées en prévision de leur lancement en septembre 2015.

Alors que l'objectif était de préparer le déploiement de tous nos programmes de formation initiale en septembre 2015, des délais dans les étapes nécessaires pour l'approbation de ceux-ci ont fait en sorte que nous avons dû demander une dérogation pour le déploiement et nous visons maintenant un plein déploiement en septembre 2016.

Le programme reconfiguré de formation initiale à l'enseignement (primaire) a été premièrement acheminé au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et président du Comité des programmes le 23 octobre. Le processus de vérification technique a exigé quelques retours à l'UARD en éducation, ainsi qu'aux facultés partenaires. Nous avons pu compléter la vérification technique en avril 2015 et le programme a pu être placé à l'ordre du jour de la réunion du Comité des programmes du 11 juin 2015. Le processus suivra son cours à l'automne 2015.

Nous avons approuvé les programmes reconfigurés de formation initiale à l'enseignement (secondaire) au Conseil de Faculté du mois de novembre 2014. Par la suite, nous avons demandé au vice-recteur adjoint à l'enseignement de réunir le comité consultatif de formation à l'enseignement au secondaire, réunion qui a eu lieu en décembre 2015. Les révisions exigées ont maintenant été apportées aux documents. Les programmes reconfigurés du secondaire seront envoyés au Comité des programmes au courant de l'été.

Les programmes révisés de 2^e cycle ont été vérifiés de façon informelle par la FESR et seront acheminés de façon formelle au courant de l'été.

- 5.2 Mettre en œuvre un projet proactif de communication et de recrutement en deux volets :

- Mettre en œuvre, en collaboration avec le Service des communications de l'Université, des stratégies de communication ciblées à l'intention des intervenantes et intervenants concernés du système scolaire et du public dans le but de corriger les fausses informations et les perceptions biaisées au sujet des programmes de formation initiale à l'enseignement (primaire et secondaire) et des programmes de 2^e cycle en sciences de l'éducation.
- Développer et mettre en œuvre, en collaboration avec le Bureau du recrutement étudiant (dans le cas des programmes de 1^{er} cycle) et avec l'agent de recrutement des cycles supérieurs (dans le cas des programmes de cycles supérieurs), des stratégies proactives de recrutement afin d'augmenter de façon importante le nombre

d'étudiantes et d'étudiants aux trois cycles d'études de la Faculté, et ce, avec une attention particulière au niveau du 1^{er} cycle.

Pour contrer les fausses informations, une lettre a été acheminée par la vice-doyenne à tous les conseillers et conseillères en orientation de la province, en fournissant l'information correcte. Par ailleurs, le conseil étudiant a préparé le tournage d'une vidéo promotionnelle de la Faculté. Cette vidéo devrait être prête à l'automne 2015.

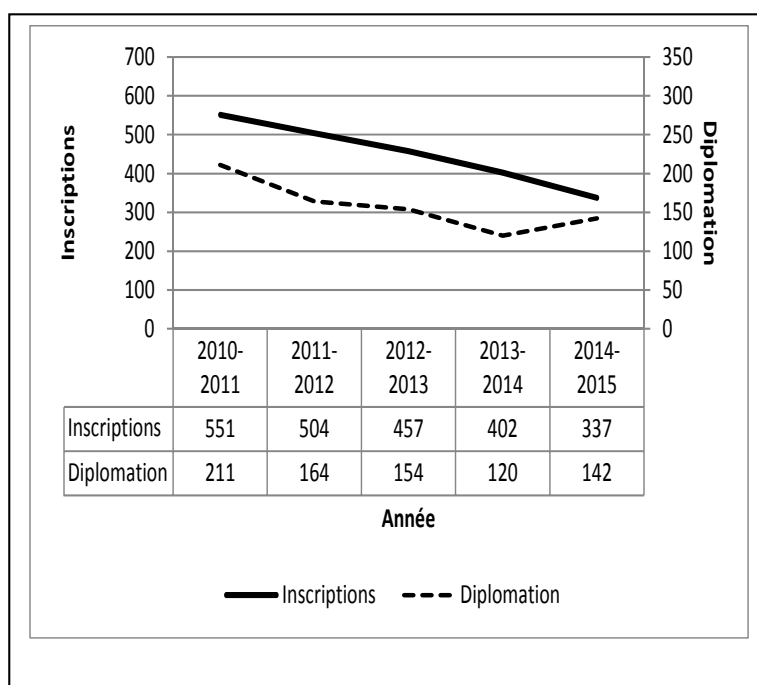
Nous avons invité les gens du bureau de recrutement à notre plus récente assemblée facultaire. Cette rencontre s'est avérée très productive et beaucoup d'information pertinente a été échangée entre le corps professoral et le bureau de recrutement. Il a été convenu de créer un comité de recrutement et de publicité à la Faculté qui préparera un plan de recrutement et de communication. Ce plan identifiera des stratégies proactives de recrutement avec l'objectif d'augmenter significativement les inscriptions à la Faculté. Le comité profitera des programmes révisés et reconfigurés dans son plan de communication pour en faire la publicité.

5.3 Élaborer un projet facultaire de planification stratégique en conformité avec le plan stratégique de l'Université de Moncton.

Durant l'année 2014-2015, l'orientation a été tournée surtout vers la planification académique. À cet effet, deux assemblées facultaires ont eu lieu pour mettre la table, discuter des orientations possibles de la planification académique et faire une priorisation. Le travail se poursuivra à l'automne 2015 afin de préciser davantage les orientations stratégiques de la Faculté pour optimiser son développement. Ce travail s'arrime de très près au travail de recrutement, car une considération des besoins des gens du milieu éducatif et d'autres milieux prendra le premier plan des orientations stratégiques ciblées.

2. La population étudiante

Le déclin de la population étudiante à la Faculté des sciences de l'éducation est constant depuis l'année 2010-2011. Le taux d'inscription est passé de 551 durant l'année 2010-2011 à 337 pour l'année en cours, ce qui représente une baisse des effectifs étudiants de 38,8% en cinq ans. Entre l'année 2013-2014 et l'année 2014-2015, il y a eu une diminution d'effectif à temps plein de 65 étudiants, ce qui représente une baisse de 16%.



Cette baisse peut sans doute s'expliquer par la baisse de la population étudiante dans les écoles secondaires du Nouveau-Brunswick dans les dernières années. Par ailleurs, au Nouveau-Brunswick, la perception qu'il y a très peu de postes en éducation est très répandue, perception qui risque de dissuader les finissants et les finissantes des écoles secondaires de s'inscrire en éducation. S'ajoute à cette perception la fausse rumeur que les programmes de formation initiale vont être discontinués,

rumeur qui n'encourage certes pas les inscriptions. Il faut également reconnaître la compétition accrue avec les autres universités, qui font agressivement la promotion de leurs programmes dans les écoles du Nouveau-Brunswick. Par ailleurs, comme nos programmes sont surtout axés sur le curriculum du Nouveau-Brunswick et que les exigences pour la certification à la profession sont différentes dans d'autres pays, notre capacité de recruter à l'international est très faible.

Pourtant, en contradiction avec toutes ces rumeurs et perceptions, un sondage mené auprès des diplômées et diplômés des programmes de 1^{er} cycle en éducation de l'année 2012 nous indique que le taux de placement de cette cohorte de diplômées et de diplômés est de 99 %. De plus, chaque année, de nombreux districts scolaires de partout au pays sollicitent et embauchent nos diplômés et diplômées. Ce faisant, ils nous informent qu'ils les trouvent bien formés.

Nous prévoyons agir de façon proactive face à ces réalités. Nous allons mettre en place un comité pour le recrutement et la communication et nous allons également étudier la possibilité de créer, dans le cadre de la planification académique, un diplôme plus général en éducation qui ne certifierait pas pour les écoles publiques du Canada, mais qui pourrait répondre à un besoin plus large et surtout à un besoin pour les étudiantes et étudiants internationaux.

Au 2^e et 3^e cycle, les inscriptions restent assez stables et nous prévoyons même une légère hausse pour l'an prochain. Les programmes de maîtrise avec thèse augmentent en popularité. Durant l'année 2014-2015, nous avons un étudiant de maîtrise et un étudiant de doctorat qui ont bénéficié d'une bourse d'études supérieures du CRSH. Le cas est semblable pour l'an prochain.

Nous pensons, en outre, que les changements au programme de doctorat, qui ont récemment été adoptés au Sénat et qui ont comme objectif de réduire la lourdeur et les étapes du parcours, accéléreront les études doctorales et permettront aux étudiants et aux étudiantes de terminer plus rapidement. Nous pensons également que ce nouveau programme aura un effet positif sur le recrutement. Les nouvelles maîtrises en éducation pourront également augmenter leurs inscriptions, car ces dernières correspondront de façon plus explicite aux exigences du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, en n'exigeant plus que 30 crédits. De plus, nous sommes dans le processus de complètement médiatiser la maîtrise en éducation, mention enseignement ressource. Cette maîtrise devrait donc être plus accessible pour les gens qui n'ont pas l'occasion de se déplacer à Moncton pour suivre les cours. Les inscriptions à nos programmes de maîtrise en orientation restent stables et positives depuis plusieurs années.

3. Le corps professoral et la recherche

Le corps professoral régulier de la Faculté a diminué légèrement durant l'année 2014-2015, en raison de départs à la retraite qui n'ont pas été remplacés.

Effectif professoral régulier 2013-14	22
Effectif professoral régulier 2014-15	18
Variation en %	-18,2 %
Effectif professoral temporaire 2013-14	7
Effectif professoral temporaire 2014-15	8
Variation en %	14,2%
Crédits offerts à temps partiel 2013-14	87,5
Crédits offerts à temps partiel 2014-15	64,5
Variation en %	-26,1%

Les membres du corps professoral de la Faculté sont activement engagés dans les trois volets de la charge professorale : l’enseignement, la recherche et le développement ainsi que les services à la collectivité. De façon générale, les évaluations étudiantes de l’enseignement indiquent que les étudiantes et les étudiants sont très satisfaits de l’enseignement reçu de la part de nos professeures et professeurs. Les relevés des activités professorales témoignent de l’engagement de la plupart de nos professeures et professeurs dans les services à la collectivité à des degrés divers sur les plans facultaire, institutionnel, provincial, national et même international.

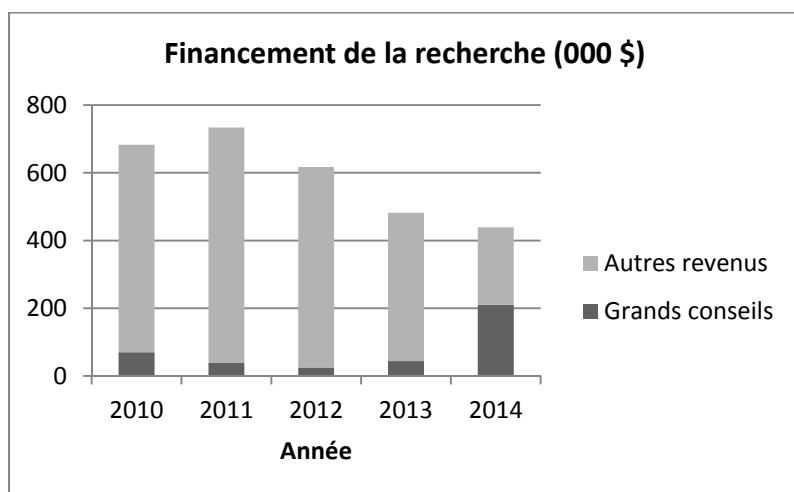
Quant aux activités relatives à la recherche, au développement et à la création, il est permis d’affirmer que pratiquement tous les membres de notre corps professoral sont engagés dans ce type d’activités. Ceci se manifeste principalement par le biais de publications et de communications scientifiques arbitrées et par l’accès à des subventions de recherche. S’ajoutent à ces réalisations des publications et des communications non arbitrées et des communications de vulgarisation. Le décompte des publications arbitrées se présente de la façon suivante pour les cinq dernières années : 37 (2010); 30 (2011); 14 (2012); 27 (2013) et 32 (2014). Nonobstant un creux en 2012, qui peut s’expliquer par l’arrivée de nouveaux professeurs et nouvelles professeures qui sont à démarrer leurs programmes de recherche, la production est relativement constante.

Production en recherche, publications arbitrées du corps professoral				
2010	2011	2012	2013	2014
37	30	14	27	32

Il nous apparaît important de mentionner qu’en plus des publications arbitrées, nos professeures et professeurs font connaître leurs travaux de recherche et de développement dans des revues non arbitrées et souvent dans des rapports de recherche et de développement pour les gouvernements, les organismes paragouvernementaux et le secteur privé. Ce type de contribution est très fréquent et à la fois très valable pour les professeures et professeurs oeuvrant dans une faculté offrant des programmes professionnels.

Quant au financement de la recherche, nous constatons une augmentation importante des subventions des grands conseils pour l’année 2014 (210 445 \$), comparativement à l’année 2012 (43 838 \$). Malgré cette belle augmentation qui est de bon augure, la totalité des subventions pour l’année 2014-2015 nous révèle une légère diminution, en raison d’une baisse dans les autres sources de revenus. Comme nous avons beaucoup de professeures et professeurs en début de carrière, nous sommes quand même encouragés de voir que ces derniers sont productifs et commencent à obtenir de bonnes subventions pour faire avancer leurs projets de recherche. Nous constatons également que plusieurs groupes de recherche se forment à la Faculté, ce qui augmente à la fois la capacité de recherche, la productivité en recherche et les occasions d’obtenir des subventions de recherche.

Année	Grands conseils	Autres revenus	Total
2010	69 920	613 190	683 110
2011	38 000	696 182	734 182
2012	25 000	592 098	617 098
2013	43 838	438 278	482 116
2014	210 445	228 433	438 878



La Faculté dispose d'un Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE) dont la mission est d'entamer, de réaliser et de diffuser des projets de recherche et de développement, en éducation et dans des domaines connexes, visant à mieux comprendre les réalités et améliorer les interventions éducatives et communautaires.

En plus d'offrir des services de consultation aux chercheuses et chercheurs, aux étudiantes et étudiants en éducation, le CRDE offre également ses services aux personnes oeuvrant au sein d'organismes du milieu éducatif. Le CRDE est aussi engagé dans plusieurs études ou projets de recherche à l'Université ou dans la communauté.

4. Les programmes et les cours

Nombre de crédits enseignés en 2013-2014	411
Nombre de crédits enseignés en 2014-2015	326
Variation en %	-20,7 %
Nombre de crédits-étudiant enseignés en 2013-2014	8288
Nombre de crédits-étudiant enseignés en 2014-2015	6649
Variation en %	19,8 %

La diminution des inscriptions dans nos programmes en sciences de l'éducation a eu un effet direct sur le nombre de crédits que nous avons à offrir, particulièrement au niveau des programmes de 1er cycle destinés à la formation initiale à l'enseignement. Cette année (2014-2015), nous avons eu une diminution de 20,7 % dans le nombre de crédits enseignés comparativement à l'année 2013-2014. Cette baisse s'est aussi manifestée dans le nombre de crédits étudiant enseignés, lorsqu'on constate une variation négative de 19,8 % entre l'année précédente (2013-2014) et cette dernière année (2014-2015). Ceci explique particulièrement le déclin des crédits offerts par des chargées et chargés de cours, lequel est de l'ordre de -26,1 % entre 2013-2014 (87,5 crédits) et 2014-2015 (64,5 crédits).

4.1. Évaluations de programmes complétées et modifications apportées aux programmes

Tous les programmes de la Faculté ont été soumis au processus de reconfiguration (programmes de formation initiale à l'enseignement) ou de révision (programmes de 2^e et 3^e cycles) ces dernières années. Ce travail de reconfiguration ou de révision s'est poursuivi pendant l'année 2014-2015.

Le travail du programme de BA-BEd (primaire) a été effectué du côté de la Faculté et il figurait à l'ordre du jour du Comité des programmes du 11 juin 2015. La discussion au sujet de ce programme se poursuivra à la prochaine réunion du Comité des programmes.

Les programmes de formation initiale au secondaire ont été approuvés en principe, pour la plupart, au Conseil de faculté en novembre 2014 (et en janvier 2015 pour le BEP-BEd majeure en éducation physique, le BMus-BEd et le BEd - programme A). Le Comité consultatif de formation à l'enseignement au secondaire, lequel comprend des représentantes et représentants du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, du milieu scolaire, des campus d'Edmundston et de Shippagan, des facultés partenaires, de la Faculté des sciences de l'éducation et d'un représentant étudiant de la Faculté, a aussi eu l'occasion d'examiner les programmes et de les accepter moyennant quelques modifications, lors d'une rencontre le 9 décembre dernier. Les formulaires seront envoyés prochainement au Comité des programmes.

Le Certificat d'éducation des adultes (présentement de 36 crédits) a été complètement révisé. Depuis plus de vingt ans, la Faculté des sciences de l'éducation, en collaboration avec la direction générale de l'Éducation permanente, offre une formation de base à l'éducation aux adultes (FBEA) aux enseignantes et aux enseignants des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick. Cette formation a été mise sur pied suite à une entente entre le CCNB et l'Éducation permanente. La révision qui a été effectuée au Certificat découle d'une recommandation du comité consultatif (composé de représentants et de représentantes du CCNB, de l'Éducation permanente, de la Faculté des sciences de l'éducation et des étudiantes et étudiants des CCNB), qui stipulait qu'on devait mettre à jour le Certificat et en réduire le nombre de crédits. Le programme révisé a été déposé au Comité des programmes et figurera à l'ordre du jour de sa prochaine réunion.

Tous les programmes de 2^e cycle en sciences de l'éducation sont aussi engagés dans un processus de révision qui est passablement avancé. Nous prévoyons envoyer ces programmes révisés au Comité de programmes de la FESR dès la fin juin 2015.

Le programme révisé de doctorat a été approuvé au Sénat du 8 mai 2015. Nous sommes en train de préparer le déploiement pour septembre 2015.

4.2. Nouveaux programmes lancés au cours de l'année

Ne s'applique pas

4.3 Autres considérations assujetties aux programmes de la Faculté

Il convient de rappeler que la Faculté dispose d'un Service des stages qui joue un rôle fondamental dans la formation pratique à l'enseignement. Le placement des stagiaires, le recrutement des enseignantes et des enseignants associés (c'est-à-dire celles et ceux qui reçoivent les stagiaires) et l'évaluation des stagiaires sont à la fois un exercice qui mobilise la communauté scolaire et un exercice important de relations publiques avec le monde scolaire.

En plus des exigences particulières de français inhérentes aux programmes de formation initiale à l'enseignement, la Faculté a développé et mis en place un Test de compétences langagières en français dont la réussite est obligatoire au plus tard à la fin de la troisième année d'étude. Ce test est entré en vigueur avec la cohorte des nouvelles étudiantes et des nouveaux étudiants admis à

l'automne 2010. Il est composé de tâches qui s'apparentent à la situation vécue par une enseignante ou un enseignant au quotidien du point de vue de l'usage de la langue française.

5. Objectifs prioritaires 2015-2016 (max 3)

- 5.1 Les programmes révisés : Poursuivre les suivis pour l'approbation des programmes reconfigurés du premier cycle et des programmes révisés du deuxième cycle, tout en établissant une stratégie intégrative pour le corps professoral. Cette stratégie verra à préparer le déploiement de ces programmes en travaillant en *Communauté d'apprentissage professionnelle* (CAP) intra et inter facultaire et en travaillant en collaboration avec les deux autres campus. Mettre en œuvre le programme révisé du doctorat et l'opérationnaliser.
- 5.2 Le recrutement : Par le biais d'un comité de recrutement, de publicité et de promotion, miser les efforts, en collaboration avec le bureau de recrutement, sur le recrutement et la promotion de nos programmes et de la vie étudiante à la Faculté afin d'augmenter de façon importante le nombre d'étudiantes et d'étudiants aux trois cycles d'études de la Faculté, et ce, avec une attention particulière au niveau du 1^{er} cycle.
- 5.3 L'expérience étudiante et le sentiment d'appartenance : Améliorer l'expérience étudiante et le sentiment d'appartenance à la Faculté des sciences de l'éducation en misant sur une implication accrue dans la communauté et dans les écoles et en augmentant la participation étudiante dans les équipes et projets de recherche.

6. Plan stratégique 2015-2016

- 6.1 Actions relatives au chantier « Enseignement de qualité et expérience étudiante »
- a) Travail en *Communauté d'apprentissage professionnelle* (CAP) pour préparer le déploiement des programmes reconfigurés et révisés pour arriver à une approche qui cible le développement des compétences.
 - b) Enrichir l'expérience étudiante en misant sur une implication accrue dans la communauté et dans les écoles et en augmentant la participation étudiante dans les équipes et projets de recherche.
- 6.2 Actions relatives au chantier « Engagement »
- a) Mettre en place une stratégie de recherche, de développement et d'engagement ayant pour thème « la petite enfance au Nouveau-Brunswick francophone » afin de répondre à un besoin criant dans la communauté francophone du Nouveau-Brunswick et du Canada francophone.
- 6.3 Actions relatives au chantier « Internationalisation »
- a) Participer à une mission en Louisiane pour tisser des liens avec le *Conseil pour le développement du français en Louisiane* (CODOFIL) et leurs différentes universités et voir à la possibilité de développer des ententes et des projets de collaboration pour la formation des enseignantes et des enseignants.
 - b) Poursuivre l'initiative, avec le recteur et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, pour l'ouverture d'une école francophone néo-brunswickoise au Maroc.

- 6.4 Actions relatives au chantier « Recherche, développement, création et innovation »
- a) Créer un comité stratégique qui aura comme visée de promouvoir et augmenter la capacité de recherche à la Faculté des sciences de l'éducation ainsi que d'augmenter l'obtention de financement.
 - b) Augmenter le rôle du Centre de recherche et de développement en éducation dans les projets de recherche des professeurs et des professeures.
- 6.5 Actions relatives au chantier « Gouvernance responsable et excellence organisationnelle »
- a) Poursuivre les rencontres de planification et d'objectivation pour la planification académique et stratégique.